

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS RELATIVE À LA CONVENTION DE LOCATION DE LA RÉSIDENCE MOUZAÏA ENTRE LA RIVP ET LE CROUS DE PARIS

Délibération n°CA-20231219-4.1 du mardi 19 décembre 2023

- VU** les articles L. 822-1 à L. 822-5 du code de l'éducation
- VU** le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU** La convention APL n° 75 D 2119055376 du 15 mai 2019 relative au programme de réalisation de logements étudiants
- VU** La convention APL n° 75 D 211811S5375 du 6 novembre 2018 relative au programme de réalisation de logements jeunes actifs
- VU** la convention d'occupation temporaire transitoire du 25 juin 2019, et ses avenants de prolongation, entre la RIVP et le Crous de Paris
- VU** l'arrêté rectoral du 16 octobre 2023 relatif à la composition du conseil d'administration du Crous de Paris
- VU** le règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Paris adopté le 16 décembre 2020

ENTENDU l'exposé des motifs présenté par Monsieur Thierry BÉGUÉ, directeur général du Crous de Paris

Préambule

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mardi 19 décembre 2023 est annexée à la présente délibération.

Article unique

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration autorise le directeur général du Crous de Paris à signer la convention de location de la résidence Mouzaïa accueillant deux publics, étudiants et jeunes actifs avec la RIVP.

Le détail du résultat du vote des administrateurs est annexé à la présente délibération.

Fait à Paris, le mardi 19 décembre 2023

Recteur de la région académique d'Île-de-France
Recteur de l'académie de Paris
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France
Président du conseil d'administration du Crous de Paris



Christophe KERRERO

ANNEXES A LA DÉLIBÉRATION N° CA-20231219-4.1

Composition de la séance

La composition du Conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mardi 19 décembre 2023 est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents 14

Nombre de procurations 08

Total des voix 22

Détail du résultat du vote des administrateurs

Nombre d'abstentions 02

Nombre de voix contre 00

Nombre de voix pour 20